

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21700 - 80ÈME ANNÉE

Le gouvernement promet 500 millions d'euros en deux ans pour construire des salles de classe à Mayotte

500 millions d'euros de plus pour Mayotte d'ici 2027 : quand Paris veut, Paris peut

Ce 20 novembre, la ministre de l'Éducation nationale a annoncé le déblocage de 500 millions d'euros d'ici 2027 pour construire des salles de classe à Mayotte. Cette initiative rappelle l'intérêt stratégique essentiel de Mayotte pour Paris. En encadrant tous les jeunes de moins de 16 ans dans une école pendant la journée, le gouvernement pense d'abord à créer les conditions d'un retour à la paix sociale à Mayotte. Ce qui est possible pour les écoles à Mayotte ne le serait-il pas pour le logement social à La Réunion ? 500 millions d'euros d'ici 2027 permettraient de redynamiser le secteur de la construction, tout en donnant satisfaction à des milliers de demandes.

Ce 20 novembre, Saïd Omar Oili, député de Mayotte, est intervenu à l'Assemblée nationale lors de la séance des questions au gouvernement au sujet du sous-équipement en bâti scolaire à Mayotte. D'après les chiffres donnés par le parlementaire, il manque 1200 salles de classe. Les élèves viennent par demi-journée, deux classes occupant la même salle à tour de rôle. À l'école primaire, la semaine se résume à deux jours de cours, a-t-il dit en substance. Ce manque de salles contribue à la non-application d'un principe de l'école obligatoire. 6000 à 10000 enfants ne vont pas à l'école à Mayotte, a-t-il indiqué. Faute de moyens suffisants, ce manque de salles de classes ne peut être résolu compte tenu de la croissance démographique à Mayotte avec environ 10000 naissances par an.

Anne Genetet, ministre de l'Éducation nationale a utilisé la tribune qui lui était offerte pour annoncer des investissements conséquents : « il faut construire, s'agissant de Mayotte, ce sont plus de 500 millions d'euros qui seront mis sur la table pour construire de nouveaux bâtiments d'ici 2027 ». Selon la ministre,

138 millions d'euros seront engagés dès l'année prochaine pour augmenter la capacité des écoles de 14000 places.

500 millions d'euros d'ici 2027

Cette décision rappelle tout l'intérêt stratégique de Paris pour cette île de l'archipel des Comores, toujours sous administration française près de 50 ans après l'indépendance des Comores.

Au bout de 50 ans de maintien de l'administration française, Mayotte fait face à une crise généralisée avec une insécurité très inquiétante. De nombreux jeunes ayant l'âge d'aller à l'école sont impliqués dans des faits punis par la loi. A cela s'ajoute le problème de l'eau. L'an dernier, des cargaisons d'eau en bouteille de La Réunion ont été amenées par cargo à Mayotte pour pallier à un réseau en alimentation en eau potable ne répondant pas à la demande. Faire de l'immigré le bouc-émissaire est la solution de facilité qui ne règle rien car les personnes en situation irrégulière vis-à-vis de la loi française sont

indispensables. Sans les « clandestins », l'économie mahoraise ne pourrait fonctionner car pour travailler, ces personnes doivent accepter n'importe quelle condition de travail et de salaire.

La scolarisation générale à Mayotte pourrait faire baisser les tensions. Il est donc nécessaire que les capacités d'accueil soient suffisantes pour que tous les jeunes de moins de 16 ans soient encadrés dans un établissement scolaire toute la journée.

Ainsi, Paris montre que pour Mayotte, le gouvernement peut débloquent rapidement un demi-milliard d'euros pour régler un problème important en deux

ans.

Et la pénurie de logement social à La Réunion ?

Manifestement, la crise à La Réunion n'est pas aussi grave qu'à Mayotte. Paris arrive encore à maintenir une paix sociale suffisante pour faire fonctionner le système en place dans notre île.

Pourtant, des droits élémentaires ne sont pas satis-

faits, comme celui de l'accès au logement.

Il manque au moins 30 000 logements sociaux. La conséquence de cette pénurie pèse sur les budgets. Les loyers sont trop élevés par rapport aux revenus. Injecter 500 millions d'euros en 2 ans permettrait sans doute de redynamiser le secteur de la construction à La Réunion, et de répondre rapidement à une partie des demandes.

Ce qui est possible pour les écoles à Mayotte ne le serait-il pas pour le logement social à La Réunion ?

M.M.

Les travailleurs ne doivent pas payer les mauvais choix de la direction de la centrale

Grève à la centrale thermique EDF du Port : les revendications de la CGTR

Depuis mardi, les salariés d'EDF à la centrale thermique du Port sont en grève. Cette mobilisation s'appuie sur plusieurs revendications majeures adressées à la direction dans une lettre datée du 28 octobre 2024 et restées sans suite selon le syndicat. Malgré des discussions entamées hier, aucun accord n'a été trouvé, et les négociations ont repris ce jeudi matin. Les grévistes sont soutenus par les syndicats CGTR des centrales Albioma, des Ports et Docks et du BTP.

Ils réclament des mesures sur plusieurs points, indiqués dans un courrier adressé le 28 octobre par la CGT au directeur de la centrale EDF du Port :

C'est tout d'abord un rattrapage financier. La CGT dénonce la suppression de la Prime variable collective (PVC), évaluée à 800 euros par an par agent sur deux ans, due au dépassement du budget causé par des choix techniques de la direction pour financer le remplacement du charbon par du bois importé comme matière première. Cette situation impacte également la participation des salariés, estimée à 1000 euros par an par agent en 2023 et 2024.

C'est également la reconnaissance de la pénibilité. Les salariés demandent une revalorisation des in-

demnités liées à la pénibilité des tâches depuis la conversion de la centrale au biocombustible. Ils revendiquent une augmentation de certaines primes spécifiques pour compenser ces conditions de travail.

Une meilleure gestion des formations est une autre revendication. La suppression des formations imposées après une nuit de quart pour les agents du service conduite est exigée.

La création de postes permanents est demandée. Le syndicat réclame deux postes supplémentaires pour des tâches actuellement réalisées par des intérimaires, ce qu'il juge inacceptable pour la sécurité et l'environnement.

Enfin, au sujet de l'organisation des astreintes, c'est la mise en place d'une note interne sur l'astreinte, proposée par la CGT, afin d'améliorer les conditions de travail.

Si la production d'électricité reste pour l'instant assurée, des délestages pourraient survenir en cas de panne.

Les salariés espèrent des avancées concrètes rapidement pour éviter l'escalade du conflit.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Des produits importés d'Amérique du Sud autorisés à la vente malgré le non-respect de normes visant à protéger la santé du consommateur

Accord UE-MERCOSUR : à quoi servent les normes européennes ?

Dans l'alimentation, les normes européennes ont pour but de protéger la santé des consommateurs. C'est l'argument principal des dirigeants européens. Les agriculteurs de l'Union européenne, et donc de La Réunion, travaillent selon ces normes qui font mécaniquement augmenter le coût de production. Mais avec le projet d'ouvrir encore plus le marché européen aux produits agricoles d'Amérique de Sud, les normes européennes ne seront pas respectées par ces importations. Les producteurs de ces pays utilisent des intrants interdits depuis plusieurs années dans l'Union européenne.

L'accord commercial entre l'Union européenne et le MERCOSUR permettra notamment à l'industrie automobile européenne de faire des profits plus importants en Amérique du Sud. L'abaissement des droits de douanes entre ces deux blocs économiques est attendue par de nombreux industriels européens. S'ils pourront profiter de cet accord, les agriculteurs seront pénalisés.

Dans l'Union européenne, et donc à La Réunion, les exportations de produits agricoles en provenance d'Amérique du Sud augmenteront. Cela concerne notamment la viande.

Mais à la différence des éleveurs réunionnais qui doivent appliquer les normes européennes pour vendre, leurs concurrents d'Amérique du Sud pourront vendre sur le même marché sans être obligés d'appliquer ces normes qui augmentent le coût de production. Pour les produits végétaux, le



même problème se pose.

En effet, les pays du Mercosur, comme le Brésil et l'Argentine, utilisent des hormones et des pesticides interdits en Europe. Ce constat est largement partagé par des syndicalistes et des responsables politiques. Jean-Luc Angot, inspecteur vétérinaire, a expliqué sur France Culture que les hormones et antibiotiques, censés être thérapeutiques, sont utilisés à faible dose dans le Mercosur pour accélérer la croissance des animaux. En Europe, ces pratiques sont interdites : les hormones depuis 1988 et les antibiotiques comme facteurs de croissance depuis 2006.

Malgré ces interdictions, de la viande aux hormones arrive en Europe. L'UE importe des produits du Brésil et de l'Argentine, mais selon un rapport de la Commission européenne publié en octobre 2024, les garanties sur l'absence d'hormones cancérigènes, comme l'œstradiol 17-bêta, sont insuffisantes.

Par ailleurs, un rapport de 2023 ré-

vèle qu'un tiers des substances actives autorisées au Brésil sont interdites en Europe. Une étude de 2020 a détecté des résidus de pesticides bannis dans 12 % des aliments exportés du Brésil vers l'UE, touchant notamment le riz, les pommes et les haricots. Certains de ces pesticides proviennent de France, où ils sont pourtant interdits.

C'est pourquoi cet accord interroge sur les normes européennes. Selon les dirigeants européens, ces normes visent à protéger la santé des consommateurs. C'est l'argument principal.

Mais ces normes ne s'appliquent pas pour des importations de produits agricoles qui sont vendus en Europe et qui ont un coût de production moins élevé, notamment du fait de la non-application des normes européennes.

Pour satisfaire les intérêts de l'industrie, l'Union européenne démontre que ses normes sont à géométrie variable.

Oté

In gran linssandi dann Maurice épi noute soi-dizan solidarité

Mézami Maurice lé tèrla koté d'nou, in pti poin konm nou dsi la karte loséan indien é par malèr nou lé pa tro o kouran lé shoz k'i éspass laba pars lé bien rar noute télé — dizon noute média an zénéral — i done anou in linformassion dsi Maurice, parl pi dsi Madagascar, bannzil komor é bannzil Sésèl. Nou lé anparmi banna mé lé konmsi noute toute téi tourn lo do inn-a-l'ote san fèr pliss konéssans. L'ipokrizi i fé ké ni apèl anou frèr osinonsa sèr mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo masson.

Zistoman o pyé d'lo mir... Figuir azot laba Maurice, dann in gran désharz i apèl Marechikoz néna in gran fé la pran dann bann déshé avèk toute sak in fé d'déshé épi son drol fasson progressé. I paré dofé la pran dsi 42000 mète karé é i étinde par-la sink san mète karé par zour. Sé dir si nou lé pa paré pou oir la fin. Linssandi-la é kan sar fini nou lé a d'mandé dann kèl léta sar lo gran sirfass brilé-i di mèm lé riskab d'ète in katastrof ékolozik.

Néna dè soir d'sa, mwin la ékoute in konféranss bann résponsab la doné épi la télé (lo MBC) la fé lo kontrandi. Dann la konféranss mwin la konm antandi lo gouvèrnman la kriye o sékour avèk gouvèrnman franssé é d'après sak téi di zot téi atann in bon nouvèl, an partikilyé par rapor lo Dash. Bone nouvèl ? Pa si tan tèlman pars sé pa nou k'i fé la loi issi sé léta lokal, donk lo préfè avèk son bann an rolassyon avèk lo gouvèrnman.

Paré-t-il ; an kontrèr d'sak lo gouvèrnman lil sèr téi di, na poin promèss de noute koté, mèm gouvèrnman la réponn par non... Pars sé gouvèrnman k'i konte pars nou késtyonn pouvoir ni fé sak ni pé mé ni pé pé-konm mon professèr langlé téi di an parlan d'mwin... Sèl zafèr la fé sé in léta ùmajor éstratéjik bazé issi dann La préfektir... Si ni rotourn in pé an aryèr mi rapèl kan l'avé di i sava anvoye in dash inn parti l'ané shé nou. Mi rapèl mèm in pé l'avé di i vo myé ni ashète in dash konmsa sa va ansèrv anou, sa va ansèrv ossi noute bann voizin tazantan, mé léta-lokal é son gouvèrnman i prétan pa done anou lo moiysin pou nou fé in politik solidarité avèk noute bann voizin par noiu mèm.

Wala ankòr in kou, noute voizine lé dann in gran difikilté é nou lé abssan késtyonn solidarité. I fo dir èl ossi son koté èl lé pa tro solidèr par rapor a nou, à bann péi komor, épi d'ote... Ni antan mèm pa in zèss solidarité é apré nou v anaparl fère avèk sèr. Mi diré paf o-frèr é fo-sèr mé lé pa bien loinn dsa.

A bon antandèr salu !

Justin